

PROGRAMME DE FORMATION



Du 12/11/20 au
14/05/21

**Technicien(ne) Supérieur(e)
Systèmes et Réseaux**

**Titre Professionnel TSSR, niveau III, inscrit au RNCP
TP-01351**

Code NFS 326 – Informatique, Traitement de
l'information, réseaux de transmission

Code(s) ROME : I1401 Maintenance informatique
et bureautique / M1801 Administration de
systèmes d'information

Code GFE : P (Gestion et traitement de
l'information)

Code CPF 242880

Public visé

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

Prérequis & Conditions d'admission

- Age recommandé 23 ans minimum,
- 3 ans d'expérience recommandée,
- Utilisation régulière de l'outil informatique,
- Entretien individuel et test de sélection

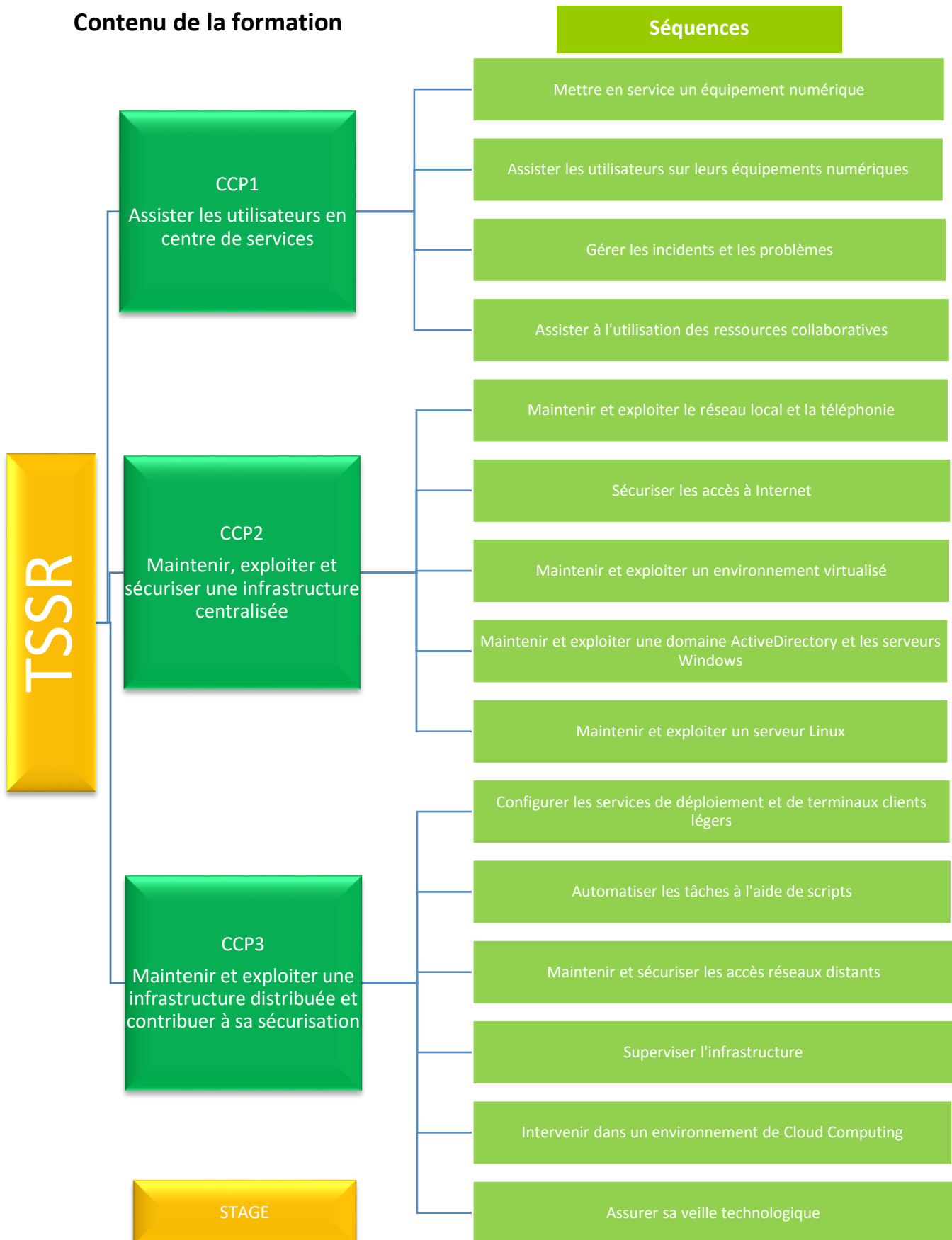
Objectifs opérationnels de la formation

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Technicien(ne) Supérieur(e) Systèmes et Réseaux » (TSSR). Titre de niveau III, inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- **Assister les utilisateurs en centre de services**
- **Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée**
- **Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation**

Contenu de la formation



Programme détaillé de la formation

Mettre en service un équipement numérique

- Implémentation
- Support de Microsoft Windows (7, 8.1, 10) Professionnel, et Linux

Assister les utilisateurs sur leurs équipements numériques

- Communication
- Support helpdesk
- Dépannage (Bureautique et système)

Gérer les incidents et les problèmes

- Bonnes pratiques ITIL
- Communication

Assister à l'utilisation des ressources collaboratives

MODULE 1

Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie

Sécuriser les accès à Internet

Maintenir et exploiter un environnement virtualisé

- Création de documentations techniques, utilisation Microsoft Visio

Maintenir et exploiter un domaine ActiveDirectory et les serveurs Windows

Maintenir et exploiter un serveur Linux (2 semaines)

MODULE 2

Configurer les services de déploiement et de terminaux clients légers

- Technologies utilisées :
 - Windows Serveur 2008R2, Windows Serveur 2012
 - Service WDS, Pxe, Image Wim, Xml

Automatiser les tâches à l'aide de scripts

- Scripts : Powershell, cshell, wsh ,bat
- Planification des tâches

MODULE 3

Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants

- Bureau à distance

Superviser l'infrastructure

Intervenir dans un environnement de Cloud Computing

- Installation et maintenance d'un serveur Exchange

Assurer la veille technologique en informatique

- Internet, Revues spécialisées
- Panorama des nouvelles tendances



MODULE 3

Stage en entreprise : 6 semaines de stage seront réalisées en entreprise.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : **840 heures** (24 semaines)

- 630 heures en présentiel en centre de formation (18 semaines)
- 210 heures de stage en entreprise (6 semaines)

La formation est organisée en continu. Tests de positionnement prévus en amont de l'entrée en formation.

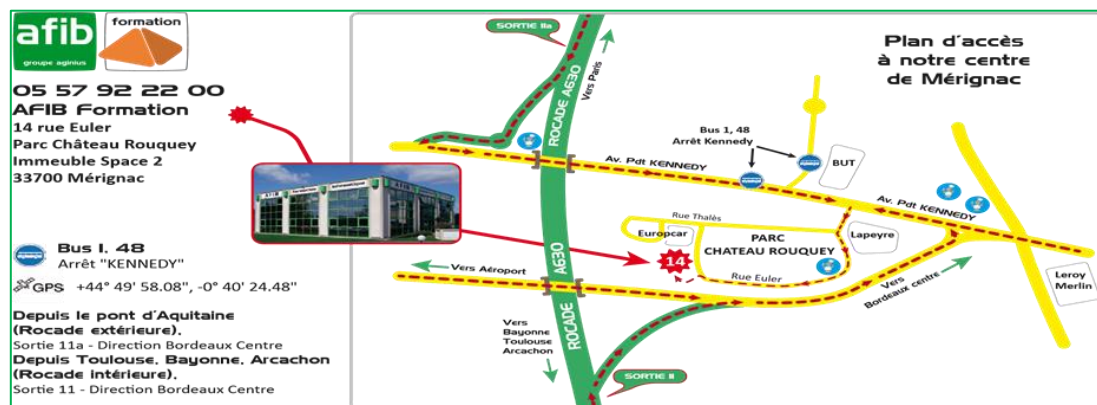
Taille du groupe maximale prévue : **12 apprenants**.

Les horaires journaliers :

- Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

Dates & lieu de la formation :

- **Du 12 Novembre 2020 au 14 Mai 2021** au centre de formation IFPA
Parc Château Rouquey – Immeuble Space II
14 rue Euler – 33700 Mérignac
Tel : 05.57.59.85.30
Mail : contact@ifpa-ecole.com
Notre site internet : www.ifpa.pro



Durée de l'action de formation

Module 1	Module 2	Module 3
• 5 semaines	• 7 semaines	• 5 semaines

+ 1 semaine de mise en situation

Titre Professionnel

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Le technicien supérieur systèmes et réseaux participe à la mise en service et au maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique. Il intervient sur les systèmes et les réseaux, sur les éléments matériels et logiciels qui composent l'infrastructure, afin d'offrir aux utilisateurs et aux clients le niveau de service attendu par l'entreprise.

Le technicien supérieur systèmes et réseaux assiste les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique.

Il contribue au développement des compétences des utilisateurs en expliquant les règles de sécurité et de bon usage des logiciels et des outils collaboratifs en ligne et apporte l'aide nécessaire à leur synchronisation.

Quotidiennement il vérifie que les sauvegardes de tous les éléments de l'infrastructure (serveurs et équipements actifs du réseau) ont été réalisées, il surveille tous les équipements systèmes et réseaux et les journaux de sécurité et réagit lorsqu'il reçoit des alertes.

A tout moment, il peut être sollicité par le centre de services pour diagnostiquer et résoudre les dysfonctionnements relevant du système, du réseau ou de la téléphonie sur IP. Il rétablit l'accès aux ressources partagées et aux applications.

Il maintient et exploite le domaine ActiveDirectory et les ressources partagées.

A la demande de son responsable, il crée, supprime ou modifie les moyens d'interconnexion des sites distants de l'entreprise.

Il utilise les outils d'administration des différents environnements des services hébergés à l'externe et consulte les contrats pour rétablir ou améliorer le fonctionnement du service.

Il maîtrise les langages de script afin de pouvoir automatiser de nouvelles tâches et faire évoluer les scripts existants.

Le technicien supérieur systèmes et réseaux assure une veille technologique et réglementaire afin de maintenir ses compétences à jour et de tester les nouvelles technologies.

Son degré de polyvalence dépend de la taille de l'entreprise et de la complexité de l'infrastructure sur laquelle il intervient.

Lorsqu'il travaille chez un fournisseur de services cloud, un éditeur de logiciels ou un fournisseur d'hébergement de sites web, il assure l'exploitation quotidienne des serveurs, la mise en service de nouveaux serveurs, la mise en production des applications et des mises à jour de celles-ci.

Afin d'être opérationnel dans l'emploi, et par rapport au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, le minimum requis est le niveau B1 en compréhension de l'écrit et en expression écrite et A2 en compréhension de l'oral et expression orale.

Le technicien supérieur systèmes et réseaux est en contact avec le responsable technique, l'utilisateur à l'origine de la demande, les experts techniques et les fournisseurs des produits et services.

Le technicien supérieur systèmes et réseaux travaille dans une entreprise de services du numérique (ESN) ou au sein de la direction des systèmes d'information (DSI) d'une entreprise, d'une administration ou d'une collectivité territoriale.

Il travaille en équipe sous la responsabilité du responsable technique ou du directeur des systèmes d'information de son entreprise.

Dans le cas où il s'agit d'une ESN, cette activité peut nécessiter des déplacements chez les clients.

Des astreintes, le travail en horaires décalés ou les jours non ouvrés sont possibles.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Entreprise de services du numérique (ESN)
- Collectivités territoriales
- PME
- DSI des grandes entreprises
- Hôpitaux

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Technicien systèmes et réseaux,
- Technicien support,
- Technicien réseau,
- Technicien informatique,
- Technicien d'exploitation
- Administrateur Linux

Qualité des formateurs intervenants

Monsieur Christophe BONNEAU, Formateur Référent de la formation, et formateur Professionnel pour Adultes.

Monsieur Aurélien Laluce, Formateur Professionnel pour Adultes.

Monsieur Paolo De Almeida, Formateur Professionnel pour Adultes.

Formateurs RH et Management pouvant intervenir sur les séances relatives au recrutement.

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Méthode Expositive : 40%,
- Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

- Paper-Board
- Tableau blanc
- Rétro-projecteur
- Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports papier de cours et d'exercices remis par le formateur

Evaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Deux Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- Une évaluation en milieu de formation regroupant : l'activité 1 du REAC « Assister les utilisateurs en centre de services » et l'activité 2 du REAC « Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée ».
- Une évaluation en fin de formation relative à l'activité 3 du REAC « Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation » et dans laquelle est incluse une partie Titre Blanc.

- Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC TSSR)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux.

L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel TSSR.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Au cours de deux entretiens individuels réalisés en milieu et fin de formation, par le responsable pédagogique, nous évaluons la satisfaction des apprenants sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

Un formulaire de satisfaction est complété par les stagiaires au cours de chaque entretien.

A l'issue de la formation, les anciens stagiaires disposent d'un compte personnel sur notre portail. Ils ont la possibilité d'y déposer « un témoignage » sur le contenu et le déroulement de la formation suivie.